

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 18 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 11 juin 2020, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST

Absents excusés : 2

Serge ARLLOT
Christophe RUET

Procurations : 0

Serge ARLLOT, procuration à Nicole FAURE
Christophe RUET, procuration à Gilles GUINARD

Votants : 11

Béatrice FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20200618-06 : Désignation des membres pour la constitution de la Commission de contrôle des listes électorales

Madame le Maire expose au Conseil municipal les dispositions relatives à la composition de la Commission de contrôle des listes électorales, telles que prévues dans l'article L19 du Code électoral (CE) qui dispose que « [celle-ci] est composée : 1° d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau [...] ; 2° d'un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'État dans le département ; 3° d'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire. »

Madame le Maire donne également connaissance au Conseil municipal de la « proposition d'articulation entre les différents services concernés » faite par le Préfet de l'Isère dans son courrier en date du 12 octobre 2018, à savoir : « sur sollicitation des services du Préfet, [les communes] sont chargées de la désignation des conseillers municipaux volontaires (avec suppléants [...]) et, lorsque c'est nécessaire, de faire des propositions de candidatures pour le délégué de l'administration et de son suppléant [...] et pour le délégué du Tribunal et de son suppléant [...] ».

Après s'être assuré du respect des conditions pour la désignation des commissaires, et de l'accord et de la disponibilité des intéressés, Madame le Maire propose de désigner les six électeurs présentés dans le tableau ci-dessous pour la constitution de la Commission de contrôle des listes électorales de la Commune d'Ornon.

Proposition de composition de la Commission de contrôle de la Commune d'Ornon	
Christophe PROUVOST	Conseiller municipal titulaire
Philippe GALL	Conseiller municipal suppléant
Monique FIAT	Déléguée de l'administration titulaire
Marc THEVENIEAU	Délégué de l'administration suppléant
Nadine SALVI	Déléguée du Tribunal de grande instance titulaire
Valérie COUPEAU	Déléguée du Tribunal de grande instance suppléant

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

retient la proposition de composition de la Commission de contrôle des listes électorales de la Commune d'Ornon, telle que présentée dans le tableau ci-dessus

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le Maire,
Nicole FAURE